
LE MOTTIEROIS



Décembre 2022



Un éternel été



Le Mot du Maire

Enfin une année presque normale, mais reviendrons-nous un jour à ce que nous connaissions avant le COVID ? Les événements tragiques tels la guerre aux portes de l'Europe, la canicule et la sécheresse, signes évidents d'un réchauffement climatique galopant n'autorisent pas vraiment un optimisme à tout crin. Les murs en pisé se fendent et s'écroulent sous l'effet d'une sécheresse exceptionnelle. Cependant, réjouissons-nous des bonnes choses, l'été à la chaleur insupportable a peu à peu mué en un automne radieux, ensoleillé, qui nous a permis de mettre en pratique les consignes d'économies d'énergie indispensables à l'heure du renchérissement de toutes les énergies... Le champ de jachère de la couverture, le cimetière ensoleillé de la Toussaint en témoignent.

Et, plus concrètement, nous voici arrivés à mi-mandat (en mars 2023 tout au moins) comme disent les américains l'heure, non pas de faire le bilan, mais tout de même faire le point sur les actions programmées.

Tout d'abord, le grand changement de cette année a été le retour d'un boulanger dans notre commune, cela mérite d'être souligné !

Vous lirez aussi dans les pages de votre journal que le groupe scolaire, déjà trop petit, va s'agrandir à l'Est d'une salle d'activités, construite dans le droit fil du bâtiment existant, pour permettre le développement des activités périscolaires (toujours plus d'enfants fréquentent l'accueil de loisirs) et des pratiques sportives scolaires. Pour répondre aux objectifs du développement durable, notre cimetière a verdi cet automne...la sécurité de la traversée du village a été renforcée au niveau du chemin de Bauge, pour obliger les automobilistes à ralentir et diminuer ainsi les risques d'accidents...ce qui est peut-être un vœu pieux, tant on constate d'infractions pour vitesse excessive dans la traversée de notre village. Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais pourrait être la devise de ces habitants qui demandent toujours plus de sécurité au volant, mais oublient d'observer les consignes élémentaires du code de la route ainsi que les réductions de vitesse préconisées par la signalisation.

Je profite également de ces pages pour rappeler aux parents d'élèves qu'il est impératif de se garer sur le parking de l'école, et en marche arrière uniquement, lorsqu'ils conduisent les enfants à l'école ou les récupèrent à la sortie et de ne pas pratiquer la dépose-minute des enfants sans se garer, et ne pas se garer sur la place réservée aux handicapés.

En espérant que tous prendront de bonnes résolutions pour améliorer notre quotidien, je vous souhaite une très bonne année 2023 et bien sûr une très bonne santé.

Le Mottierois n°38. Décembre 2022

Le Mot du Maire	2		
Etat civil	3	Travaux	16
Informations diverses	4	Vie périscolaire	17
Vie locale	10	Vie scolaire	19
CCAS	11	Vie associative	22
Calendrier	14	Nos commerçants	27

Ont participé à la rédaction et à l'illustration de ce numéro :

Le maire Isabelle Rivard, le personnel périscolaire, les enseignants, les associations, Christel Guillot, Michèle Rolland, Catherine Casier et la Commission Communication.

Vous pouvez retrouver ce journal en ligne sur le site www.lemottier.fr

Etat civil



Maddy FACHE
née le 10 décembre 2021
Fille de Janie Bodard et
Christophe Fache



Emma BECK née le 2 mars
fille de Adeline Buttin et
Florian Beck



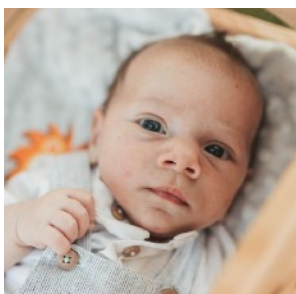
Roman ALBERT né le 3 mars
Fils de Céline Manicardi et
Vincent Albert



Annaëlle ALBERT
née le 29 mars
Fille de Camille Zanus et
François Albert



Lou LAURAIN née le 10 juin
Fille de Marion Robert et
Dylan Laurain



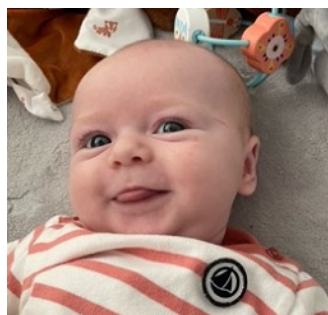
Matt FAVIER-FERRI né le 25 juin
Fils de Emeline Ferri et
Romain Favier



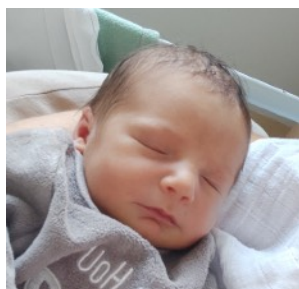
Aaron MELAN né le 10 Juillet
Fils de Cindy Poncet et
Kévin Mélan



Andréa GENEVEY
née le 29 juillet
Fille de Nina Boutet et
Benjamin Genevey

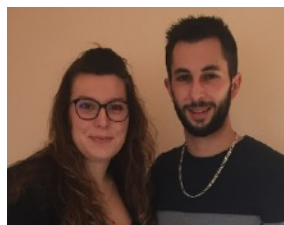


Emmy VARENNES née le 31 juillet
Fille de Alysson Li Mandri et
Bastien Varennes



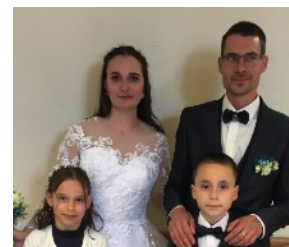
Célyann RICHARD
né le 15 septembre
Fils de Coralie Fontaine et
Philippe Richard

PACS



25 janvier
Sandra PINTO et
Miguel GOMES De MEIRA

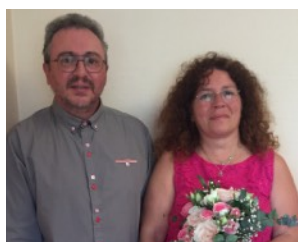
MARIAGES



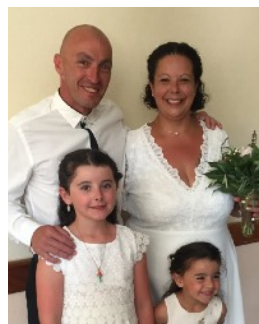
2 avril
Jennifer DRUNET et
Cyril MARTINEZ



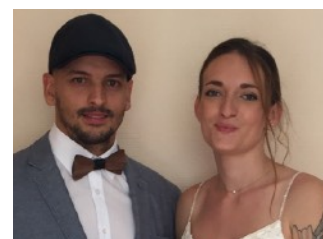
16 avril
Angèle BERARDI et
Jean-Michel SEGONNE



23 avril
Marie-Laure BEGUIN et
Bernard BILLET



13 juillet
Sandrine BRAS et
David VANOOST



3 septembre
Léa REY et
Alexandre DEFLACIEUX

Etat civil

Léa GONON née ALBERT le 21/02/1922
Albert LAURENT né le 08/09/1931
Noëlle QUILLON née BONNET le 25/12/1927
Dominique PERRIER née LATHUILLERE le 22/03/1958
Jean PRUDHOMME né le 27/11/1928
Justin BARBIER né le 17/06/1941
Renée SIMONDAN née le 21/05/1929
Clément ALBERT né le 01/06/1929

décédée le 20/12/2021
décédé le 30/01/2022
décédée le 15/02/1922
décédée le 22/04/2022
décédé le 04/05/2022
décédé le 23/05/2022
décédée le 24/09/2022
décédé le 15/10/2022



Décès d'élus



Cette année 2022 aura été marquée par la disparition de personnalités qui ont marqué leur époque en ayant assuré la fonction d'élu au conseil municipal :

Nous rappelons ainsi à votre mémoire :

Albert LAURENT, conseiller municipal sous le mandat de Louis DURAND maire de 1971 à 1983

Justin BARBIER : adjoint au maire de 1977 à 1983 sous le mandat de Louis DURAND

Clément ALBERT : adjoint au maire sous le mandat de Louis DURAND

Pour réparer un oubli, ajoutons que Daniel PONCET, décédé le 17 avril 2021, a lui aussi été adjoint au maire de 1971 à 1977 sous le mandat de Louis DURAND

Informations diverses

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi 9h00 à 11h30
Mardi 14h00 à 16h30
Mercredi 15h30 à 18h00
Jeudi 9h00 à 11h30
Vendredi 15h30 à 17h30

Tel : 04 74 54 42 07
mairie-lemottier@wanadoo.fr
www.lemottier.fr

Fermeture fin d'année

Le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre 2022 au soir au lundi 2 janvier 2023 inclus.

Recensement militaire

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire pour le recensement militaire. Il

Urbanisme		
	Déclaration de travaux	Permis de construire
Déposé	24	9
Accordé	20	6
En cours d'instruction	3	2
Sans suite	0	0
Opposition	1	1

leur sera nécessaire de se munir de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Informations diverses

Location équipements communaux pour les habitants de la commune

	Tarif été	Tarif hiver (du 01.10 au 30.04)
Salle des fêtes (120 pers. max)	300 €	350 €
Salle du Liers (30 pers. max - cuisine équipée)		
• 1 journée en semaine	75 €	90 €
• 1 week-end	120 €	150 €
2 petits chapiteaux (8m x 5m) Utilisation exclusive sur la commune	50 € / jour le chapiteau	
Chaise / Table	forfait de 10 euros pour 8 chaises et 2 tables, + 1€ par chaise supplémentaire + 2€ pour table supplémentaire	

Montant minimum : 10 euros.

Pour tous détails complémentaires, contacter la mairie ou visiter le site internet.

Inscriptions Ecole primaire pour la rentrée scolaire de septembre 2023 :

Les inscriptions sont ouvertes en mairie pour la prochaine rentrée.

Il est fortement recommandé de venir en mairie au plus tôt afin de préinscrire votre enfant, en apportant son carnet de santé, votre livret de famille et un justificatif de domicile. Le Directeur de l'école, M.Dimitri Tatarenko, prendra ensuite contact avec la famille pour finaliser le dossier d'inscription. Pour les enfants nés à partir de 2019, 11 vaccins sont nécessaires. Si ce n'est pas le cas, un certificat médical sera exigé.

Panneau Pocket : un outil de communication simple et gratuit.

Cette **application gratuite est à télécharger simplement** sur les smartphones et tablettes : ce sont les informations de la commune qui viennent à vous.

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations, passage du camion de ramassage des Ordures Ménagères, ... restez connectés à l'actualité de la commune et des communes voisines.

Retrouvez le mode d'emploi de l'installation sur le site lemottier.fr ou bien en mairie.

Horaires des déchèteries

Les déchèteries de Bièvre Isère Communauté passent en horaires d'hiver à partir du lundi 31 octobre 2022.

Nantoin :

- Lundi : 9h-12h
- Mercredi et samedi : 9h-12 h et 14h-17h
- Vendredi : 14 h-17h

La Côte St-André :

- Lundi : 14h-17h
- Du mardi au samedi : 9h-12 h et 14h-17h

St-Étienne de St-Geoirs :

- Lundi : 14h-17h
- Du mercredi au samedi : 9h-12 h et 14h-17h

Une application pour signaler les méfaits

Le conseil municipal étudie actuellement la possibilité de doter la commune d'une solution permettant de signaler, quand on en est témoin, tout ce qui rend notre vie insécure et désagréable : je pense à ces cambriolages, qui, nombreux, ont eu lieu cet été, les dégradations, et autres incivilités.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous et vous serez très vite informés de la solution retenue. Notez cependant que la vidéosurveillance n'est pas à l'ordre du jour.

Informations diverses

Chemin de Flévin

C'est ainsi qu'a été baptisé le chemin rural qui part du chemin du Contour et rejoint la départementale 1085 (route Napoléon). En effet, il a fallu nommer ce chemin, qui avait jusqu'à présent échappé au baptême, pour pouvoir signaler qu'il était désormais interdit aux camions d'un tonnage supérieur à 3,5t (par arrêté municipal de juin 2022). En effet, ce chemin, bien qu'il soit goudronné n'est pas renforcé pour supporter le passage répété des camions qui l'empruntent pour se rendre à l'usine CJ Métal. L'interdiction d'emprunter ce chemin a été prise en concertation avec l'entreprise, bien consciente du problème, qui transmet aux chauffeurs les instructions pour utiliser un itinéraire plus conforme au tonnage de leur véhicule.



Voirie : aménagement de sécurité du carrefour de Bauge entre RD71 d et chemin aux Pierres

Suite à plusieurs accidents (consécutifs) le conseil municipal a dû réfléchir, avec l'aide du bureau d'études Alpétudes, à la façon de résoudre ce point noir de la traversée du village, régi par la priorité à droite, très peu respectée par les automobilistes (comme dans toute la traversée du village d'ailleurs), et ce au niveau du chemin de Bauge, où un brise-vue malencontreux occulte la rue à droite et les véhicules qui en proviennent. Le choix a été fait d'un plateau surélevé pour favoriser le ralentissement des véhicules, conférer une meilleure visibilité à ce



carrefour, et réguler le passage des eaux pluviales à cet endroit.

Le 30 septembre dernier, la commission permanente du Département a décidé d'octroyer à notre commune au titre des amendes de police, pour l'aménagement de sécurité de ce carrefour une subvention à hauteur de 50% du montant HT soit 24 625€ (montant HT de l'aménagement : 49 250€).

Propriétaires de chiens : Votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêt de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution, anxieux à l'idée de se retrouver face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque et engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier, tout en protégeant votre facteur, la Direction exécutive Auvergne Rhône-Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- Votre sonnette fonctionne et est installée à l'extérieur de la propriété.
- Vous avez apposé (sur la base du volontariat) un autocollant fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Important : Incrire clairement sur la boîte aux lettres les **nom et prénom de toutes les personnes qui habitent à cette adresse** est indispensable pour pouvoir recevoir correctement son courrier.

Dans notre village, qui compte beaucoup d'homonymes, l'indication du prénom est aussi très utile !

Enfin, les plaques émaillées, portant le numéro de l'habitation ont été remises aux habitants par la mairie. Il convient de les fixer de façon visible.

Signalez-vous auprès de la commune si vous n'avez pas reçu la vôtre.

Le SICTOM de la Bièvre devient le SMICTOM de la Bièvre, et renforce ses actions pour accompagner les habitants pour la réduction des déchets

Vous avez récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront être équipés d'une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagères résiduelles.

Cette démarche de prévention est portée par le SMICTOM DE LA BIEVRE qui propose depuis 2001 des composteurs individuels pour les foyers possédants un jardin.

Afin de ne pas oublier les habitants qui ne disposeraient pas d'un coin de verdure, le SMICTOM a proposé, en 2010, aux habitants de se regrouper, pour installer un site de compostage dit collectif ou partagé.



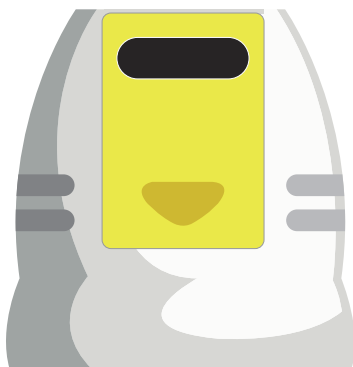
Ces sites sont installés soit au pied des logements collectifs, soit sur un terrain mis à disposition par la commune. Ils sont suivis par des référents de site formés par le SMICTOM. Ces référents participent au fonctionnement du site, et développent le lien entre les habitants utilisateurs du site.

Les référents sont accompagnés pendant 1 an par un maître composteur, formés aux différentes techniques de compostage et de jardinage, pour que les bons gestes soient acquis, pour la réalisation d'un bon compost !

Il reste encore beaucoup d'utilisateurs sans solution. C'est pourquoi le SMICTOM de la Bièvre renouvelle l'opération d'installation de sites de compostage partagés.

Si vous êtes intéressés par l'installation d'un site de compostage près de chez vous, prenez contact avec Karine RAVEL au 04.74.53.82.32 ou karine.ravel@sictom-bievre.fr

CONSIGNES DE TRI : LES EMBALLAGES



NE PAS METTRE :



petits objets en plastique



gros cartons



papiers



emballages avec des restes de repas



verre

METTRE :



toutes les bouteilles en plastique



tous les pots, boîtes et tubes en plastique



les briques alimentaires



tous les aérosols, bouteilles, boîtes et tubes en métal



les petits emballages en carton



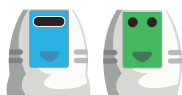
les barquettes en polystyrène et tous les films en plastique,

Inutile de laver les emballages !

NOUVEAU



tous les petits emballages en métal : bouchons et capsules métalliques, papier d'aluminium, plaquette de médicaments, dosettes de café en aluminium...



LE PAPIER ET LE VERRE SE TRIENT AUSSI.

MERCI DE LAISSER CE POINT DE RECYCLAGE PROPRE !

Plus d'info : 04 74 53 82 30
www.sictom-bievre.fr

www.consignesdetri.fr

CITEO
Donner ensemble une nouvelle vie à nos produits.



Que pouvons-nous faire pour la gestion durable de nos forêts ?



Notre commune fait partie de la Chartre Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux qui permet via l'association Sylv'ACCTES de financer des travaux pour les forêts locales ayant systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. Afin d'aider les propriétaires forestiers à améliorer la valeur patrimoniale, environnementale et économique de leurs forêts, la Chartre Forestière organise aussi chaque année deux réunions de sensibilisation avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf). Une gestion durable des forêts ne peut être mise en place que sur des surfaces suffisantes. Lutter contre le morcellement forestier est donc un enjeu majeur. Favoriser le rapprochement des propriétaires vendeurs ou acquéreurs, c'est désormais possible avec la plateforme numérique « **La forêt bouge** ». Cet outil, à la disposition de tous et respectueux de l'anonymat, demeure cependant encore peu utilisé. Avec le lancement expérimental d'un « outil foncier forestier » par Bièvre Isère sur les communes de Porte des Bonnevaux, du Mottier et de Longechenal, cela pourrait prochainement changer. Si vous aussi vous souhaitez agir pour les forêts à votre niveau, voici quelques idées :

Je suis propriétaire de forêt(s) :

- Je peux contacter le Centre National de la Propriété Forestière pour bénéficier d'une **visite-conseil gratuite** sur ma forêt > **Contactez la technicienne CNPF** : constance.proutiere@cnpf.fr / 06 08 36 45 63
- Je peux rejoindre **une association de propriétaires** forestiers > Renseignements auprès de l'association des propriétaires forestiers de Bonnevaux et Chambaran, Jacques Dumont D'Ayot : 04 74 18 03 69
- Je peux **m'engager** dans une démarche de gestion durable > Renseignements auprès du CNPF ou via l'Associations Syndicale Libre de Gestion Forestière, Claude Desrieux : 06 03 98 64 75
- Si je souhaite vendre ou acheter une parcelle pour **faciliter le regroupement foncier**, je peux déposer ou chercher une annonce sur www.laforetbouge.fr

Je ne suis pas propriétaire de forêt(s), mais je souhaite encourager la gestion durable des forêts autour de chez moi :

- Je peux **faire un don** pour aider l'action de Sylv'ACCTES sur le territoire en ciblant le massif de Bas-Dauphiné et Bonnevaux > <https://www.sylvacctes.org/massif-du-bas-dauphine-bonnevaux>
- Si je veux **acquérir des parcelles** de forêt pour prendre la responsabilité de les gérer durablement, je peux aller sur la bourse foncière de la forêt : <https://www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/territoires-animation-fonciere-3>

Gestion des déchets verts

Pour la gestion de vos résidus de tonte ou de taille des arbres, 2 possibilités s'offrent à vous :

- les utiliser en paillage ou en compost
- les déposer à la déchèterie

Il est INTERDIT de brûler les déchets verts à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin. Brûler ce type de déchets dégage des substances toxiques pour les humains et l'environnement.

Amende : 450€ + risque de poursuites de la part du voisinage incommodé par les fumées.

Nettoyage de la nature

Très peu de participants cette année à ce rendez-vous citoyen, qui nous permet de nettoyer nos bords de route et bosquets attenants... Espérons qu'en 2023 il y aura plus d'adeptes pour « récolter » tout ce que la nature « accueille » contre son gré dans les fossés et les bas-côtés de la route.



Afin d'organiser au mieux cette matinée, merci de bien vouloir vous inscrire par mail à l'adresse suivante : marie-remotier@wanadoo.fr

Gestion durable du fleurissement

Karine Chanvillard, notre conseillère déléguée, en charge du fleurissement, a lancé cette année une grande



offensive (bien pacifique) pour fleurir le village, remplacer des arbustes trop vieux, et créer une belle harmonie florale, très étudiée. Il s'agit en effet de structurer l'espace, jouer sur les profondeurs, les hauteurs, et les périodes de floraison. Tout d'abord, le carrefour devant l'école a été débarrassé des « légos » rouges et blancs au profit de jardinières de bois réalisées par notre employé communal, et abondamment fleuries. Les arbustes abimés par la sécheresse ont été arrachés, ainsi que les rosiers des massifs derrière la salle des fêtes. Attention, on ne les a pas jetés ; nettoyés, taillés, ils ont été replantés vers l'église. Comme il faudra s'habituer à des étés de plus en plus chauds, des arbustes ne nécessitant pas d'arrosage et résistant au froid ont remplacé ces rosiers. Dans le parc de l'église, ont été plantés un cerisier du Japon, un lilas des Indes, dont nous attendons avec impatience la floraison, ainsi qu'un saule crevette.

Effondrement d'une grange, chemin des croix

Sous l'effet de la chaleur intense de cet été, le mur en pisé d'une grange située chemin des Croix s'est soudainement écroulé, de façon spectaculaire, les 14 et 15 septembre. Il est difficile de déterminer quel a été le facteur qui a causé cet effondrement, vétusté, et effet conjugué des gels d'hiver et sécheresse du reste de l'année.... Le chemin des croix a été barré dans le sens la Côte Saint André - Le Mottier, pour éviter que la circulation, notamment d'engins agricoles, n'ébranle le reste des murs, surtout celui qui borde la voie publique. Un arrêté municipal de péril a été pris, le temps de trouver une solution pour le reste du bâtiment. La circulation est et reste interdite à tout véhicule à

cet endroit, celui qui s'y aventure le fait sous sa responsabilité propre.

En janvier, la commune déposera un dossier de « catastrophe naturelle » auprès de l'Etat, pour pallier le manque de couverture par les assurances de tels événements. Si vous pensez être également concerné par le problème, adressez-vous en mairie, on vous indiquera comment déclarer des éventuels sinistres qui seront joints (courrier-type + photos à l'appui) à la demande communale, sans présager de la recevabilité du dossier par l'Etat.



Défibrillateur

Un défibrillateur est à la disposition des habitants, il est fixé au mur de la mairie.

Un deuxième appareil, apposé sur le mur de l'entreprise CJ Metal 60, chemin du Contour peut également être utilisé par les habitants si l'urgence se fait sentir dans ce quartier (il est adapté pour les enfants)

Enfin, un défibrillateur a été installé cette année à l'école.

Chats errants

Depuis deux ans déjà, la commune a signé une convention Trente Millions d'Amis, dans l'objectif de réguler la population de chats errants sur le territoire du village. Ces chats libres sont castrés ou stérilisés après capture et remis dans le milieu naturel en tant que « chats libres » mais cessent dès lors de proliférer et créer des nuisances. Cette opération est rendue possible grâce au travail dévoué d'une bénévole. Si vous notez une concentration de chats sans maître dans votre environnement, signalez leur présence à la mairie.

Vie locale

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

Alors que cette année, la date anniversaire de l'armistice de mai 1945 revêtait un caractère particulier, avec la guerre à nouveau aux portes de l'Europe, ils ont été bien peu nombreux, les habitants du Mottier à venir se recueillir auprès du monument aux morts ! Ce moment mémoriel et important a néanmoins été célébré avec les honneurs dûs à tous ceux que la guerre a arrachés à leur famille et leur patrie. Après lecture du discours transmis par la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par deux enfants, avant que l'assistance

respecte une minute de silence et de recueillement.

Madame le maire, qui portait une tenue aux couleurs du drapeau ukrainien a tenu à associer à la commémoration le peuple d'Ukraine qui lutte pour préserver sa souveraineté dans une guerre d'autant plus terrifiante qu'elle semblait encore impossible il y a quelques mois.



Commémoration du 11 novembre

Le grand soleil de cette journée d'automne a aidé à réunir une belle assemblée autour du monument aux morts ce vendredi 11 novembre, pour rappeler le sacrifice des soldats tombés

pendant la Grande Guerre, de 1914-1918. Le contexte actuel de guerre en Europe a conféré une gravité supplémentaire à ce moment qu'on se doit de perpétuer, afin que le sacrifice des vies emportées par les guerres ne soit jamais oublié. Après la lecture du message ministériel, suivi de la lecture solennelle des noms inscrits sur le monument de nos morts, les enfants ont entonné avec fierté la Marseillaise.

Nos jeunes sapeurs-pompiers volontaires (JSP)

A l'occasion de la célébration de la Ste Barbe à La Frette, Clément Badin et Samuel Gonon, les jeunes sapeurs-pompiers volontaires de notre village ont été distingués, car ils ont subi avec succès différentes épreuves de qualification dans leur formation de sapeur-pompier volontaire

- formation initiale équipier SPV, pour Clément
- même chose pour Samuel, ainsi que la validation des modules : prompt secours, module incendie, module opérations diverses, module activités physique et sportives.

Arnaud Tappa, quant à lui, est SPV à La Côte Saint André et professionnel à Echirolles.

Un grand merci à ces jeunes qui consacrent une grande partie de leur temps libre à des entraînements divers, à des interventions parfois périlleuses, tout cela au service de la population.

Ainsi que cela a été rappelé dans une animation lors de la fête de la Patate, les volontaires sont rares, et on a un grand besoin de leur action, on s'en est cruellement souvenu cet été si meurtrier pour les massifs forestiers de notre pays.

Tous les renseignements sur les conditions à remplir sont sur :

<https://www.pompiers.fr> > grand-public > devenir-sapeur-pompier



Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

La CCAS composée de membres élus et non-élus assure la continuité des actions mises en place les années précédentes.

1) Neuf Bons de Naissance d'une valeur de 50 euros ont été remis aux parents des enfants nés au cours de cette année.

2) Depuis 2015, la CCAS délivre une « Bourse au Code de la Route » destinée aux Jeunes Mottérois âgés de 15 à 25 ans. Ce dispositif consiste à la prise en charge par la commune d'une partie du coût du forfait au 1^{er} Code de la Route en vue de l'apprentissage du permis de conduire automobile. En échange de l'attribution de cette bourse de 150 €, les bénéficiaires effectuent une journée d'action citoyenne encadrée par des élus et le personnel communal.

Les écoles de conduite adhérant à ce dispositif sont les auto-écoles AG CONDUITE, TERNIN-ROZAT et GENEVEY à LA COTE-SAINT-ANDRE et AG CONDUITE à CHAMPIER.

Les dossiers de candidatures pour l'obtention de cette bourse sont disponibles en Mairie.

Cette année, quatre jeunes Mottérois ont bénéficié de la « Bourse au Code de la Route » :

- Manon CLAVEL
- Clément BADIN
- Marion BADIN
- Mathilde FIEVRE



Le 7 juillet dernier, quatre jeunes - Massilya

KESRANI (bourse obtenue en 2021), Manon CLAVEL, Marion BADIN et Mathilde FIEVRE - accompagnées d'agents communaux et d'élus - ont prêté mains fortes au péri-scolaire notamment à la cantine pour l'organisation de la Garden Party.

Le 8 août, pour la séance de cinéma plein-air, Clément BADIN a participé à l'organisation.

Et le 28 octobre dernier, Louis CHANVILLARD (bourse obtenue en 2021) et Théo BILLET (bourse obtenue en 2020) ont participé à la restauration de l'un des deux cabanons situés dans la cour de l'école.

3) Concernant nos aînés :

Un colis de Noël est remis à nos aînés, âgés de 75 ans et plus.

La remise des colis s'est effectuée lors d'une permanence, Vendredi 9 décembre 2022.

Et pour ceux qui n'ont pas pu se rendre à cette permanence, la distribution à domicile des colis s'est déroulée Samedi 10 décembre 2022.

Le contenu des 61 colis de Noël a été soigneusement confectionné par Sophie et Julien de la Boucherie du Mottier.

La CCAS vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2023.



Inauguration de la Boucherie du Mottier et de son Fournil

Très attendue après une fermeture de quelques semaines, la boucherie du Mottier et son fournil a traversé la rue et pris ses quartiers de noblesse dans le local municipal de la boulangerie, place de la Fontaine, ce 5 avril. Sophie, Julien et désormais Laurent sont à l'œuvre pour nous proposer une offre complète de boucherie-traiteur-boulangerie-pâtisserie qui nous place au rang des communes privilégiées et enviables....



Une visite de Monsieur Yannick Neuder, député de la circonscription, Monsieur Jean-Pierre Perraud, vice-président en charge du commerce et de différents représentants de la chambre des métiers a constitué l'inauguration officielle et une façon de remercier les financeurs, la Région AURA, Initiative Bièvre Valloire, sans oublier la commune du Mottier, qui ont favorisé cette installation par le biais de subventions.



Bièvre Isère fait son cinéma, saison 3

Toujours un succès, en dépit du choix un peu aléatoire des films de ce festival d'été, la séance de cinéma sur le stade a encore accueilli une



centaine de spectateurs cette année. La formule : un écran géant gonflable, des spectateurs douillettement installés dans leurs poufs, chaises longues, plaids et autres coussins et un film...et beaucoup de plaisir d'assister à une représentation sous les étoiles !

Vivement l'année prochaine et la découverte du programme !

FESTI'BULLE

La Festi'bulle du festival « les Arts en Herbe » a posé ses fauteuils, ses tapis, ses jeux de toutes sortes, sa bibliothèque itinérante et surtout sa bonne humeur dans la cour de la salle des fêtes du Mottier, où ce matin du 26 octobre un soleil insolent faisait encore la nique à l'automne...



Les enfants, venus nombreux accompagnés de leurs parents ont pu s'initier à des jeux inédits, feuilleter et emprunter des livres et albums, puis participer activement à l'atelier comptines, où avec force gestes et chansons, les plus petits ont ravivé les refrains qui les ont bercés, et surtout formés à la pratique des chansons et d'une langue inoubliable.

« Les brioches du Fournil » de la boucherie du Mottier et le jus de pomme de « C'est moi qui l'ai fait » ont rassasié ce petit monde après les activités.

Un grand merci à Bièvre Isère Communauté pour ce moment festif offert aux plus jeunes pendant ces vacances ensoleillées.

Présentation de Bocsozel au château de Sassenage, le 14 octobre

La direction du patrimoine de l'Isère mène en ce moment un inventaire des fortifications médiévales du département. Dans ce cadre, la commune du Mottier a été invitée à présenter les travaux de conservation et de rénovation qui ont été réalisés depuis quarante ans afin de préserver les deux tours du château de Bocsozel. Un travail de préparation de cette présentation à un public d'initiés a été mené en étroite collaboration entre la Mairie et l'Association des Amis de Bocsozel. Le but était de réunir tout l'historique de ces travaux, les détails des décisions du conseil municipal, les photos de l'époque et les souvenirs des chantiers auxquels ont pris part de nombreux habitants. Les participants se sont dits très intéressés par la présentation exposée principalement par M. André Cornand, Mme Yvette Breiller-Tardy (des amis de Bocsozel) et Isabelle Rivard, maire.

La conférence, qui a eu lieu dans le cadre prestigieux du Château de Sassenage est en ligne sur le site du Patrimoine de l'Isère à l'adresse ci-dessous.

<https://culture.isere.fr/page/journee-de-rencontre-chateaux-forts-disere>



Informations diverses



La rand'eau agricole, organisée par le service Eau et Assainissement de Bièvre Isère Communauté a rassemblé une cinquantaine de participants ce dimanche matin, au stade du Mottier. Après un café d'accueil, les « rand'eauneurs » se sont séparés en deux groupes pour suivre le parcours organisé autour de la thématique des captages prioritaires d'eau (au Mottier le captage dit « de la vie de Nantoin » qui allmente en eau le « fond » du village, tandis que la « cime » est desservie par le



captage de Longechenal. L'objectif du jour était de montrer, à partir d'exemples concrets que les activités agricoles (culture élevage) ne méritent pas la mauvaise presse qu'on leur fait, mais qu'au contraire, aujourd'hui, tout est mis en œuvre pour que la ressource en eau soit préservée.

Valérie Gonon, qui s'installe comme jeune agricultrice avec l'objectif de produire du lait, du beurre, des fromages et des yaourts a expliqué sa future d'installation, qui comprendra sa propre station d'épuration. Les enfants de l'école, qui avaient eu une séance de préparation sur le cycle de l'eau, n'ont pas été en reste pour poser des questions très pertinentes.



Le deuxième arrêt, à la station de lavage des citernes agricoles où David Ferrand a expliqué l'utilisation et surtout l'utilité d'un tel équipement, indispensable pour là aussi préserver la qualité de l'eau sur notre territoire.

Enfin, troisième arrêt dans la cour de la ferme de Thierry Barbier, chemin de Combelatière pour un exposé sur l'agriculture bio, qui régit les cultures, et l'élevage de bovins qui y est lié.

De retour au stade, un buffet bien garni attendait les participants. M. Joël Gullon, maire de La Côte Saint André et nouveau président élu de Bièvre Isère Communauté, est venu saluer les participants. Il était accompagné de M. Eric



Savignon, vice-président en charge de l'Eau, l'Assainissement et GEMAPI, et de Mme Nadine Grangier, vice-présidente en charge du Tourisme, de l'Agriculture et des Gens du Voyage.

Janvier				
Vendredi 6	Voeux de Maire	Municipalité	Salle des fêtes	19h00
Dimanche 8	Galettes des Rois	Sou des écoles	Salle des fêtes	10h30
Dimanche 22	Assemblée Générale	Les amis de Bocsozel	Salle des fêtes	10h00
Vendredi 27 Samedi 28 Dimanche 29	Représentation théâtrale	Tous en scène	Salle des fêtes	20h00 20h00 14h00
Février				
Dimanche 12	Matinée Diots	ACCA	Salle des fêtes	
Dimanche 19	Matinée Diots	Amicale Donneurs de Sang	Salle de Bizonnes	10h00
Vendredi 24	Carnaval	Sou des écoles	Salle des fêtes	17h00
Samedi 25	Soirée Diaporama	PA et TATE	Salle des fêtes	20h00
Mars				
Dimanche 5	Tripes à emporter	Club rencontre	Salle des fêtes	10h00
Vendredi 17	Collecte de sang	Amicale Donneurs de Sang	Salle des fêtes	16h00 à 19h00
Dimanche 19	Vente brioches livrées à domicile	Sou des écoles		10h00
Avril				
Dimanche 2	Repas	Les amis de Bocsozel	Salle des fêtes	12h00
À définir	Nettoyage nature	Municipalité et bénévoles	Le Mottier	A définir
Dimanche 30	Vente de fleurs - vide grenier	Sou des écoles	Stade	8h00 à 18h00
Mai				
Lundi 8	Cérémonie du 8 mai	Municipalité	Monument aux morts	11h00
Dimanche 28	Vente pour la fête des parents	Sou des écoles	Salle des fêtes	10h30
Juin				
Jeudi 15 Vendredi 16	Spectacle école	Ecole	Salle des fêtes	19h00
Dimanche 25	Planning suivi d'un apéritif	PA et TATE	Stade	10h00 à 14h00

des fêtes 2023

Juillet				
Dimanche 2	Kermesse	Sou des écoles	Stade	11h00 à 18h00
Jeudi 6 ou vendredi 7	Garden Party	Municipalité	Stade	12h00
Vendredi 7	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle Longechenal	16h00 à 19h30
Samedi 8	Concours de pétanque	ACCA	Stade	
Du lundi 10 au mercredi 12	Stage foot enfants	FC Liers	Stade	9h00 à 17h00
Août				
Samedi 26	Fête et foire de la Patate	PA et TATE	Stade	8h00 à minuit
Septembre				
Vendredi 15	Assemblée générale	Sou des écoles	Salle des fêtes	20h00
Vendredi 15	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle d'Eydoche	16h00 à 19h30
Dimanche 17	Journée du patrimoine	Les amis de Bocsozel	Château de Bocsozel	10h à 17h
Octobre				
Dimanche 15	Moules-frites	Sou des écoles	Salle des fêtes	10h30
Samedi 21 Dimanche 22	Spectacle	Liers en chansons	Flachères	20h30 14h30
Novembre				
Dimanche 5	Matinée boudins	Club rencontre	Salle des fêtes	10h00
Samedi 11	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité	Monument aux morts	11h00
Vendredi 24	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle de Bizonnes	16h00 à 19h30
Dimanche 26	Assemblée générale	PA et TATE	Salle des fêtes	10h00
Décembre				
Vendredi 8	Goûter et colis de Noël	Municipalité	Salle des fêtes	14h 30 à 18h00
Samedi 9	Colis de Noël	Municipalité		14h00 à 18h00
Vendredi 15	Arbre de Noël	Sou des écoles	Salle des fêtes	17h00

Le portail du local technique

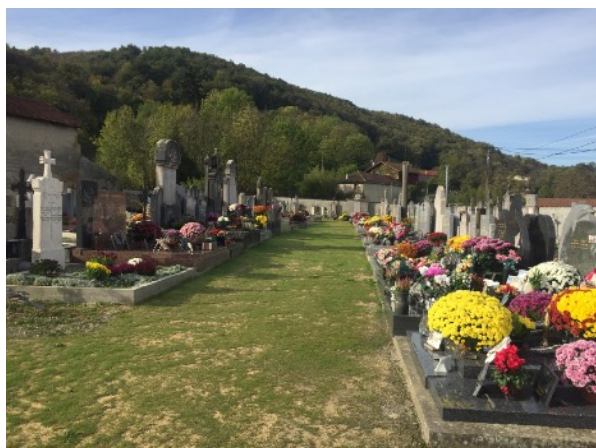
Installé ce printemps, il a été confectionné par les élèves de la section métallerie du lycée professionnel Berlioz de la Côte St André.



Le terrassement a été réalisé par l'entreprise Couturier de Nantoin. Il finalise le bâtiment du local technique. Il reste à fleurir les parterres, nul doute que Karine Chanvillard, notre ordonnateur des vasques et massifs fleuris saura les mettre en valeur au printemps.

Végétalisation du cimetière

Nous vous l'avions annoncé dans le Mottierois 2021, la végétalisation du cimetière a été réalisée en septembre, à un moment où le climat nous a accordé, ainsi qu'à la nature une petite pause, pour laisser se développer les jeunes pousses de gazon. Le cimetière arbore depuis des allées enherbées, avec encore quelques inégalités qui se résorberont au fil de la repousse. L'entretien du cimetière en sera facilité et la commune remplit son devoir en supprimant tout traitement phytosanitaire, en favorisant la nature, la biodiversité, et osons le dire la beauté du paysage (voir page de couverture), le cimetière est splendide paré de ses fleurs de Toussaint.

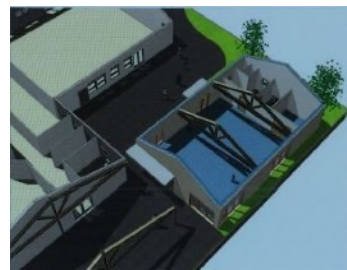


Extension du groupe scolaire : projet de construction d'une salle d'activités

Depuis le COVID, l'application rigoureuse des protocoles sanitaires imposés aux écoles primaires, et l'installation au village de nouvelles familles, qui utilisent plus qu'auparavant les services de l'accueil de loisirs périscolaires, la salle d'activités de notre groupe scolaire est trop petite.

Devant ce constat, il a été décidé de construire une extension sur le côté est du groupe scolaire pour installer cette nouvelle salle d'activités. La construction a été votée lors du Conseil municipal du 2 mars 2022. Le permis de construire de ce bâtiment a été déposé le 7 octobre 2022. La réalisation du chantier est prévue pour le deuxième semestre 2023, pour une ouverture à la rentrée 2024.

La surface totale du futur bâtiment est de 135 m². A la dernière conférence territoriale du 27 septembre 2022, le département nous accompagne sur ce projet à hauteur de 45% du montant HT du projet soit un 183 303 € sur un montant total du projet estimé en juin 2022 à 407 340 € HT. Nous continuons les démarches pour trouver d'autres subventions auprès de l'Etat via la Dotation d'Equipeement aux Territoires Ruraux, auprès de la Région (en étude dans le cadre du CRTE), de la CAF et MSA....



Un nom pour notre école

2023 sera sans doute l'année où notre groupe scolaire recevra un nom. Une réflexion est en cours pour trouver la procédure la plus simple qui permettra à tous de s'exprimer : les enfants de l'école, les habitants et les élus. Il y a nécessité d'établir un cahier des charges précis, qui établira des règles pour que ce futur nom soit vraiment l'émanation de valeurs éducatives communes, reconnues par tous. A suivre....

Vie périscolaire

Organisation de la garderie : Une équipe formée



Chaque activité proposée aux enfants a pour objectif d'offrir à chacun la possibilité de s'épanouir dans une ambiance



agréable. La formation de l'équipe du périscolaire lui permet de proposer mais aussi de créer des activités en rapport direct avec l'âge, les compétences ou les apprentissages des élèves.

- Jeu d'initiation à la lecture
- Jeu de la banane (initiation au Scrabble)
- Recherche du mot de la semaine
- Activités artistiques
- Atelier de bricolage
- Jeux d'imagination
- Jeux d'adresse
- Activités sportives



Garden-party

Un rendez-vous très attendu par les élèves de l'école du Mottier chaque année. Cette année l'équipe du service périscolaire a souhaité en changer la formule afin d'offrir un moment particulier aux enfants en priorité. Merci aux parents venus aider et à ceux qui se sont proposés. Merci à Sylvain pour son adaptation à la nouvelle installation et merci aux jeunes bénéficiaires de la Bourse au code de la route d'être venu en aide à l'équipe du périscolaire.

Cette première garden-party s'est déroulée sous le chapiteau près du terrain de foot où plusieurs



tables et un bar à jus ont été installés. Durant les jours précédents les enfants se sont invités entre eux et ont eu la

possibilité de réserver leur table.

Tous les adultes ont joué le jeu et ont servi les enfants à table. Après le repas, plusieurs jeux de plein air ont été proposés aux enfants animés par certains adultes. Pour l'année prochaine le service périscolaire prévoit de remettre en place une nouvelle garden-party. Durant l'année les enfants participant à l'accueil de loisirs vont créer des jeux en bois géants pour apporter un plus à ce moment festif.

Sensibilisation au gaspillage à la cantine

Dans les cantines, de nombreuses avancées ont eu lieu concernant l'alimentation de l'équilibre alimentaire au grammage adapté aux enfants. Depuis le mois de mars 2022 le personnel de la cantine a souhaité sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire. En mars les enfants du Mottier jetaient plus de 30 g par personne à chaque repas ce qui était déjà bien moins que la moyenne nationale qui est de 70 g.

De nouvelles règles ont vu le jour à la cantine.

- Obligation de goûter à tout ce qui est au menu en tenant compte bien sûr des allergies.
- Ne demander que ce que l'on est certain de finir et si ça ne suffit pas chacun peut revenir se faire servir.



En moins d'une semaine les enfants ont montré leur incroyable capacité à réagir en réduisant leur gaspillage à 5 g par repas chacun. Ils font aussi attention à ne pas gaspiller l'eau en demandant aux tables voisines ou en ne remplissant pas entièrement leur pichet en fin de repas. S'il reste tout de même de l'eau dans quelques pichets, celle-ci est récupérée et utilisée pour l'arrosage du potager pédagogique.

Malgré tous ces efforts 30 % de la nourriture livrée par le traiteur reste non consommée après le service. Afin de réduire ce gaspillage tout en garantissant l'équilibre alimentaire et le grammage, la municipalité a testé au mois de mai le retrait d'un composant du menu qui en comportait 5. En retirant l'entrée, le laitage ou le dessert selon le menu, les enfants ont pu continuer à manger à leur faim et le pourcentage de nourriture non consommée a été réduit de moitié. Un composteur a été installé derrière l'école afin de réutiliser les déchets de la cantine dans le jardin pédagogique et le responsable du service a suivi la formation de référent de site de compostage organisée par le Sictom de la Bièvre.



Jardin pédagogique

En mars, avec l'aide de Claude Albert, les enfants ont remis en état l'ancien jardin pédagogique de l'école. Devant l'intérêt porté par les enfants à cette nouvelle activité, Sylvain, agent communal, a réalisé trois bacs permettant d'augmenter la superficie du potager. Tous les mardis Claude est venu transmettre son savoir et permettre aux jeunes jardiniers de préparer le terrain, semer, récolter et déguster leurs propres légumes.



En septembre, fort de cette expérience, l'équipe de la garderie périscolaire, Alexandra Merlin enseignante de la classe de grande section/CP et plusieurs habitants ont souhaité proposer la création d'un jardin pédagogique en

permaculture. La crise écologique actuelle ne laisse, à priori, personne indifférent. Beaucoup manifestent leurs préoccupations sur l'avenir de l'humanité. La permaculture est une philosophie

ou un mode de vie axé sur le respect du vivant et adhérant au principe du partage.

Le nouveau jardin est réalisé en adoptant cette une démarche de sensibilisation à l'environnement. Avec l'aide de Claude et Julien, habitants bénévoles et Sylvain ainsi que le soutien matériel



d e s établissements Danthon, le projet est déjà bien avancé. Les enfants participant aux activités périscolaires et les élèves de la classe d'Alexandra Merlin ont dessiné un magnifique jardin en spirale avec des pierres sur le terrain jouxtant l'arrière de l'école.



Ils ont ensuite réalisé la première étape de la permaculture en couvrant de cartons les zones à cultiver.

Sylvain, Julien et Claude ont implanté les poteaux offerts par les établissements Danthon, servant de support au futur palissage en arbres fruitiers qui délimitera le jardin.

L'Atelier Du Jus de Pommes, a offert une grande quantité de compost livré par Cédric en personne, ainsi les parcelles ont pu être recouvertes. Cette technique permet aux insectes et aux vers vivants dans la terre de remonter à travers le carton pour se nourrir du compost et remuer la terre en restant au chaud. Bientôt les arbres fruitiers seront plantés et les premières plantations faites. Dès les beaux jours les enfants profiteront du travail des insectes et des vers pour planter les légumes et les fleurs. Le jardin sera accessible aux mottiérois afin que tout le monde puisse venir l'entretenir et en profiter.

Projets à venir :

Un compostage collectif

- Animations compostage
- Distribution de compost



Vie scolaire

Ils ont adoré....petit-déjeuner à l'école du Mottier

Initiée et financée par le Ministère de l'éducation nationale, au moyen d'une convention signée avec la commune, l'opération « petits déjeuners à l'école » a rencontré un franc succès auprès des élèves, leurs enseignants, leurs parents. Cette opération a pour objectif de promouvoir la santé à l'école, sachant que l'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur développement et leurs capacités d'apprentissage, et se propose aussi de lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités alimentaires.



Il a été décidé d'adopter ce dispositif pour toute l'école, en proposant que chacune des quatre classes « petit-déjeune » à l'école toute une semaine, à tour de rôle. Il est entendu, pour la réussite de l'opération que les enfants ne mangent pas avant leur départ à l'école.

La commune, premier partenaire de l'école, s'est chargée de l'intendance, achat de produits frais, sains, variés et locaux, pour tenter les papilles des enfants et leur faire goûter des saveurs, tant salées que sucrées. Chaque semaine, les agents du périscolaire ont préparé le « buffet ».



Ensuite, les enseignants, aidés pour les plus petits par Nathalie (ATSEM en PS/MS), Marie-Jo (GS) ou des parents (CP/CE1), se sont chargés d'encadrer ce temps pédagogique. Chez les CM, les élèves se sont organisés entre eux, chacun aidant au service, au

débarassage, nettoyage.

Il fallait voir les élèves, devant les tables chargées de bonnes choses, hésiter entre un bâtonnet de gruyère, un morceau de jambon, une tranche de brioche ou de pain...et quel plaisir de beurrer une tartine « tout seul » pour les plus petits, y rajouter de la confiture « rouge » ou découvrir le plaisir du pain/jambon/beurre au petit déjeuner, choses qu'ils n'auraient peut-être jamais acceptées, essayées à la maison.

On peut d'ores et déjà gager que certaines bonnes habitudes alimentaires ont été prises à cette occasion.

Liens <http://https://www1.ac-grenoble.fr/actualites/ils-ont-adore-petit-dejeuner-a-l-ecole-du-mottier-12373>

CM1/CM2 : Une année riche en projets pédagogiques

Classe de Dimitri Tatarenko et Hélène Mourichon.

Des activités gustatives : visite de l'atelier jus de pomme et cuisine en fin de période pour les anniversaires.



Des projets scientifiques

tout au long de l'année : création de maquettes, intervention de Cédric Moyroud sur « La Terre ».

Prendre soin de son cœur : Le Parcours du cœur organisé par l'association française de cardiologie et Bièvre Isère Communauté.



Visite du collège pour les futurs élèves de sixième.

Pour une alimentation équilibrée : Semaine : Petit déjeuner à l'école.

Projet Théâtre à La Page : lire 5 pièces de théâtre jeunesse, voter pour son coup de cœur, participer à l'enregistrement d'un podcast, rencontrer une auteure, écrire et jouer une scène de théâtre.



Des projets sportifs : permis vélo, randonnée à la Bastille, jeux athlétiques.



Classe de neige à Autrans :

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Gillonnay et Le Mottier sont partis en classe de neige entre le 31 janvier et le 4 février dernier à Autrans ! Au programme :

- pratique du ski de fond ;
- découverte de la faune et de la flore en montagne ;
- découverte de l'habitat en montagne.



Cette semaine a permis à tous de vivre une expérience collective riche en émotions, en

sensations, en découvertes. Les élèves étaient enchantés, les enseignant-e-s aussi !

Notre sortie au potager de Dantonnière et découverte de la mare

Il a fallu marcher sous un beau soleil pour aller tout au bout du village, mais nous avons décidé de prendre notre temps et de profiter du voyage ! En chemin, nous avons observé les fleurs du mois de mai, la nichée d'oisillons devant la porte de la mairie, caressé Apache le cheval, salué le papa de Clémentine qui travaillait à la ferme... Lorsque nous sommes arrivés chez Chloé, son papa et sa maman nous ont expliqué le travail qu'ils ont mené dans leur jardin et la façon dont ils cherchent à vivre en harmonie avec les

animaux qui les aident dans leur mission de maraichage.

Nous avons observé les mésanges charbonnières, observé le nichoir, la cachette pour les hérissons, la maison prête pour accueillir une chouette. Nous avons parcouru le jardin, puis nous nous sommes intéressés au petit peuple de la mare, tout en haut du jardin. Le papa et la maman de Chloé nous avaient « pêché » quelques tritons et notonectes pour que nous puissions les observer à loisir. Ce sont les tritons qui ont le plus marqué les enfants et ce dont ils se souviennent le plus.

Nous avons fini cette matinée par une marche via Bocsozel et un pique-nique où certains ont malencontreusement rencontré des orties ! L'après-midi a été très calme, sieste pour les plus jeunes, graphisme pour les plus grands, puis nous avons regardé la fin de Blanche-Neige. En classe nous avons repris tous ces éléments et maîtresse a montré des photos et vidéos d'œufs, têtards et grenouilles observés en montagne. Nous sommes donc à présent capables de citer quelques habitants de la mare (couleuvre, triton, crapaud, grenouille) et de connaître le cycle de vie de la grenouille. Merci aux parents de Chloé Givord qui nous ont donné de leur temps et de leurs connaissances !



La sortie Montagne !

La météo était plutôt clémente ce jour-là ! Nous avons fait la rencontre de Victor, notre guide nature. Il nous a parlé des animaux de la montagne. Nous avons observé les crottes du lièvre ! Il nous a emmenés faire des toboggans de neige. C'était très dur de marcher car contrairement aux grands, nous n'avions pas de raquettes et on s'enfonçait beaucoup dans la neige à chaque pas ! Nous étions donc affamés à l'heure du pique-nique. Nous avons mangé au chaud, puis nous avons enchaîné sur le rééquipement de tout le monde, puis les ateliers jeux de l'après-midi.



Nous avons alors retrouvé nos copains de la classe de CM qui était en classe de neige à Autrans depuis le début de la semaine. Le directeur nous a annoncé que l'abominable bonhomme de neige avait volé tous nos chocolats! Pas le choix, il fallait affronter quatre épreuves pour récupérer quatre portions de flocon magique.

Chaque classe de l'école a donc tourné sur quatre jeux, un jeu de création de rennes des neiges, un jeu de déménageur des neiges avec une luge, un jeu de lancer de boules de neige, et un relais de luge. Toutes les classes ont pu reconstituer leur flocon et nous avons donc pu manger nos chocolats avec notre goûter avant de remonter dans le car. Beaucoup se sont endormis au retour, la journée était sportive! Tous les enfants étaient parfaitement équipés, merci à tous les parents qui ont contribué ainsi à la réussite de cette journée. Merci à l'investissement des parents accompagnateurs également et merci au Sou des Ecoles qui finance cette sortie. Une pensée pour nos copains Victoria, Aaron, Siena, Lucie et Daniel qui ont raté cette sortie en raison de ce satané covid !

Les 100 jours dans la classe de GS/CE2

Depuis la rentrée, les GS travaillent chaque matin sur la construction du nombre et vendredi 13 mai nous sommes enfin arrivés au nombre 100 !



Nous avons convié les CE2 à partager notre projet et avons également eu l'idée d'inviter la classe de CP/CE1 à notre exposition.

Afin de les recevoir convenablement, les élèves se sont amusés à créer leurs cocktails par groupe. Puis chaque élève a présenté son œuvre d'art...

Les élèves de CP/CE1 ont pu découvrir les



œuvres et déguster les cocktails avant de voter pour leur préféré !

Ce fut un bon moment de partage, d'art et de mathématiques...

Bravo aux élèves pour leurs splendides créations et merci à vous pour le petit coup de main !☺



Notre sortie au PONEY CLUB !

Nous étions très excités à l'idée d'aller passer une journée à Equita'Commelle auprès des poneys et avec l'aide de nombreux parents pour nous entourer.

Ce fut une très belle journée pour tous ! Le matin s'est organisé entre trois ateliers tournants : atelier pansage avec les différentes brosses, atelier jeu d'orientation à travers le poney club pour y retrouver différents objets équestres (étriers, selle...) et évidemment, le très attendu atelier de monte à poney. Tous les enfants ont accepté de monter sur un poney et beaucoup en ont... redemandé! Certains étaient plus apeurés mais la plupart a réussi à bien se détendre. Après ces aventures nous avons pique-niqué puis fait un temps de repos autour d'ateliers de lecture, de jeux, de puzzles et de dessin/ coloriage, installés dans l'herbe par la maitresse et avec l'aide, toujours, des adultes accompagnateurs. Et c'était à nouveau l'heure d'aller retrouver Anne-Laure et ses poneys pour un après-midi qui s'est partagé entre une promenade à dos de poney à travers le centre et une promenade en carriole. Les sourires sur les visages des enfants étaient révélateurs de leur plaisir. Merci au Sou des écoles qui a financé cette belle sortie de proximité pour nous!

Vie associative

Sou des écoles



Le 16 septembre s'est déroulée l'Assemblée générale de l'association. Un nouveau bureau a été élu :

Angélique Roy présidente, Alexandra Prudhomme vice-présidente, Julie Durand trésorière, Lucie Musto vice-trésorière, Sandrine Vanoost Bras secrétaire et Sophie Grasta vice-secrétaire.

L'équipe est très motivée mais a toujours besoin de parents bénévoles pour aider aux manifestations, au risque de s'essouffler ou même de disparaître. De ce fait, les enfants de l'école de notre petit village n'auraient plus la chance de faire autant de choses que ce qui a été réalisé jusqu'à présent.

Pour rappel, pour l'année 2021/2022, le Sou a financé près de 9 000€ de sorties et autres dont ont pu bénéficier tous les enfants de l'école.

N'hésitez donc pas à venir nous aider, même donner une heure de votre temps, dans une ambiance toujours joyeuse et festive !

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant contribué à faire vivre l'association : les habitants, la Mairie, le Département, la Région, la boucherie du Mottier, l'entreprise CJ Métal, Pa et Tate, les parents, l'école et les autres donateurs.



Nous vous attendons encore nombreux cette année pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par mail : sde.lemottier@gmail.com et pour être au courant des manifestations en temps et en heure, n'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook : Soudesecoles Le Mottier

Acca Le Mottier

Un début de saison bien démarré malgré un effectif en légère baisse par rapport à l'année précédente.

L'arrivée de nouveaux chasseurs permet de maintenir le nombre d'adhérents à 23 pour cette saison.



L'implication de chacun a permis l'organisation de journées de remise en état des abords de la cabane et du balisage des limites de territoire dans

une ambiance conviviale et sympathique.

L'ACCA organisera cette année encore sa matinée diots le 12 février 2023 et un concours de pétanque le **8 juillet 2023**.

Nous serons heureux d'accueillir les Mottiérois et Mottiéroises pour profiter de ces moments.

Liers en chanson

Nous avons pu refaire un spectacle après 3 ans d'arrêt et ainsi renouer avec un public resté néanmoins fidèle. Nous le remercions de son soutien.

L'investissement nécessaire pour le mener à bien a été énorme, aussi l'heure est maintenant au bilan et à la réflexion sur l'avenir, sujets qui seront traités lors de notre prochaine assemblée générale.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Détente et Loisirs

Nouvelle année pour l'association Détente et loisirs qui a débuté le 15 septembre.

Les cours, animés par notre coach Elsa, ont lieu tous les jeudis de 19h30 à 21h00 à la salle des fêtes de Le Mottier.

L'association, ouverte à tous compte cette année une quinzaine de participantes et 2 participants choyés au milieu de toutes ces dames !!



C'est dans la bonne humeur que les adhérents se donnent rendez-vous le jeudi soir pour venir pratiquer une séance rythmée avec un début plutôt cardio pour terminer par une demi-heure de relaxation et stretching, le tout en musique. N'oublions pas également les purs moments de détente avec les marches nocturnes organisées quand viennent les beaux jours, le pique-nique de fin d'année et les quelques extras que l'association réserve à ses adhérents tout au long de l'année ! Sportivement !

Le Club Rencontre devient « Génération Mouvements »

Nous venons de vivre des jours difficiles qui nous ont fragilisés et qui ont déstabilisé notre quotidien.



C'est avec une immense peine que nous avons appris la disparition de notre ami Justin Barbier. Mickey, comme nous l'appelions tous, va laisser un grand vide dans la vie de notre club. Chaque jeudi il venait jouer à la belote et il était toujours disponible pour toutes nos manifestations. Nous garderons de lui le souvenir d'une personne simple et chaleureuse aimant bien plaisanter et d'un contact facile.

Cependant il est nécessaire de redémarrer nos activités et de renouer avec nos valeurs de partage et d'amitié.

Après le repas chevreau « Aux quatre vents », l'Assemblée Générale en juin nous a rassemblés autour d'un goûter et d'un après-midi très convivial. Trois nouvelles adhésions ont été prises. L'Assemblée a été suivie d'une sortie friture à Charavines.

La fête champêtre reste un moment fort pour tous nous réunir. Dès l'aube, Gaston est là pour allumer son four mis en place la veille. Son dévouement et sa générosité nous permettent de déguster ses bonnes spécialités. Un véritable

air de fête règne sur le stade. Jean-louis est là avec son accordéon et sa chorale du Liers. Un grand Merci aux deux managers de cette belle journée et à tous ceux qui nous aident à vivre un tel moment.

Une belle soirée au festival Berlioz avec la Symphonie du Nouveau Monde.



Et un repas de Noël en décembre où nous fêtons les anniversaires. Nous gardons un bon souvenir de nos retrouvailles en 2021 au Restaurant le Domaine de Dony. Le rendez-vous de 2022 approche.

Il est toujours bon de rappeler nos activités, chaque semaine à partir de 14 h. Elles sont ouvertes à toutes et à tous.

Mardi : pétanque au stade et départ de balade devant la Mairie

Jeudi : rendez-vous café et jeux de société (Scrabble, Belote, Coinche et Tarot,...)

Avec la nouvelle appellation « Génération Mouvements » il n'y a pas d'âge requis pour l'inscription au club. Donc si vous êtes intéressés par nos activités et si vous souhaitez nous en proposer, vous pouvez nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus.

Amitié - Responsabilité - Tolérance - Solidarité



Le Don du Sang : Sang = vie

Ce slogan pour la promotion du don de sang, résume très bien l'importance de ce liquide si précieux qui coule dans nos veines.

La composition du sang :

- ✓ Le plasma : 55% du volume, formé à 90% d'eau, de sel minéraux, de lipides et d'hormones très riche en protéines

Il transporte les cellules sanguines et substances nutritives.

Il participe à la défense contre les infections et la coagulation du sang.

- ✓ Les globules blancs :

Ce sont les soldats qui combattent les virus et bactéries

- ✓ Les plaquettes :

Elles participent à la coagulation du sang, pour éviter les saignements trop importants même à la suite d'une petite blessure.

- ✓ Les globules rouges : 44% du volume.

Riches en fer, leur rôle principal est le transport d'oxygène des poumons aux cellules de l'organisme.

Votre Amicale des quatre villages du Liers, ainsi que l'établissement français du sang et l'ensemble des malades comptent sur vous, pour agir en donnant massivement et en communiquant à votre entourage l'intérêt du don de sang, soyez des ambassadeurs pour une bonne cause.

Les dons de sang doivent être constants sur l'année, car la durée de vie des produits sanguins sont limités.

10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour répondre aux besoins des malades. Chaque don compte. Vous qui avez la chance de pouvoir donner, rejoignez la grande chaîne de solidarité, où chaque maillon est important.

Nous comptons sur votre présence lors de nos prochaines collectes

A vos agendas pour 2023

17 mars à Le Mottier 15 septembre à Eydoche
7 juillet à Longechenal 24 novembre à Bizannes
L'amicale des quatre villages du Liers vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne année et surtout une bonne santé pour 2023.

Football Club du Liers

Le FC LIERS est un club de football de la plaine du Liers, issu des villages de Champier, Le Mottier, Nantoin Porte de Bonnevaux et Longechenal.

Depuis juillet, officiellement, l'A.S. LE MOTTIER et le FC LIERS se sont unis par une fusion absorption.

Cela permet aux jeunes Mottiétois et Mottiétoises de pratiquer leur passion sur le stade du Mottier et sur les autres terrains du Club et de transmettre lors des rencontres officielles ou plateaux, le respect, le fair-play, l'esprit sportif et citoyen.

A mi octobre le club comptait 172 licenciés.

Le Club comporte une équipe baby, U6/U7, U8/U9, deux équipes U10/11, une équipe U13, U15 et U17 à 11 en entente avec Faramans et Commelle (U15 gérée par LE FC LIERS), une équipe seniors féminines à 8, une équipe Seniors à 11 en D5 et une équipe Seniors à 11 en D3.

Il est toujours possible de rejoindre nos équipes ; vous pouvez nous contacter au 06.07.96.54.95 pour tout renseignement.

Sur le stade du Mottier s'entraînent :

Le mercredi - Catégorie U13 - né(e)s en 2010 et 2011 – de 18H00 à 19H00

Le jeudi – Catégorie U10/U11 – né(e)s en 2012 et 2013 – de 18h45 à 19h45

Le vendredi – Catégorie Seniors Féminines de 19H30 à 21H00

Un stage de foot pour les enfants aura lieu au Mottier du 10 au 12 juillet 2023.

FC LIERS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2023.

L'équipe U10/U11 et leurs homologues de Ruy lors du



challenge à la mi-temps du match National 3 FC BOURGOIN/AIX LES BAINS au Stade Pierre Rajon

Les amis de Bocsozel

Cette année nous avons pu enfin retrouver une activité « normale ». Première manifestation le 18 juin, avec le trio « Florimond » qui, malgré la chaleur et le vent a conquis le public présent avec ses reprises des chansons de Georges Brassens, Renaud, Souchon. Toujours au mois de juin, la randonnée pique-nique, organisée par notre ami René Borlini, a eu lieu à Oyeu et les étangs de Tivoley sur les pas des moines Chartreux. Mi-septembre nous avons pris la direction de Villard-Bonnot pour une visite du musée de la Houille



Blanche et découvrir la demeure d'Aristide Bergès, cet ingénieur qui a révolutionné l'industrie papetière et développé l'hydro-

électricité. L'après-midi, rendez-vous était pris à Pont de Claix au musée «Histo Bus Dauphinois » où plus de trente bus, trolley et autocars ayant circulé dans l'agglomération grenobloise sont exposés, entièrement rénovés avec passion par les membres de l'association Standard 216. Depuis de nombreuses années, pour les journées du patrimoine nous sommes présents sur le site et cette année encore, la météo aidant, plus d'une centaine de visiteurs sont venus à notre rencontre. En octobre était organisé par le service culturel du département de l'Isère, une conférence-rencontre sur les châteaux forts de notre département. En partenariat avec la municipalité, nous avons été conviés à relater les différentes étapes de la mise en valeur du site depuis l'effondrement du toit de la tour ronde en 1981 jusqu'à nos jours.



Si vous êtes intéressés par l'histoire de notre village mais aussi du patrimoine de notre région, venez

nous rejoindre : Les Amis de Bocsozel, Jean-Marc Beray 06 89 81 21 28

2022 en bref à La Ferme du Regardin !



Comme chez vous : ciel éternellement clément et chaleur estivale, du printemps à la fin de l'automne ! Les gelées de mars ont peu impacté les récoltes de fruitiers anciens, même si quelques pommiers ont prématurément lâché leurs fruits pour survivre à la sécheresse ! Le mois d'août a passé la verdure au chalumeau, la terre argileuse croustillait et pourtant, à la 1^{ère} pluie, on a vu à quel point les graines dormantes en terre germent rapidement et restaurent magnifiquement la biodiversité... Là où il y avait essentiellement du paturin (une graminée, donc !), il y a maintenant des mauves, onagre, bouillon blanc, armoise, plantains, achillée, doucette, campanules et mille autres plantes qui n'attendaient qu'un peu d'espace libéré ! Nous pouvons en déguster certaines, d'autres nous soignent, mais surtout, elles sont toutes utiles à la préservation de la biodiversité, faune et flore !

Caroline et Fred Lup, de l'association Si l'on sème, ont surpris les visiteurs dans le somptueux décor du château de Barbarin, à Revel Tourdan, en costume d'époque 17^{ème} S, pour revisiter les techniques et recettes de soins par les plantes. Une aventure historique, amusante et immersive où chacun a pu trinquer d'une potion revigorante à l'ortie !

Jeux de piste écologiques, parcours découvertes, mimes, expériences sensorielles et observations incroyables : nous avons reçu les primaires de Sassenage, les maternelles de Saint Joseph de Morestel, et même les tout petits de la crèche de Moirans ! Les résidents de l'Esat Saint Agnès ont, comme chaque année, participé à de nouveaux ateliers spécialement conçus pour eux...

Et toujours : les stages à thèmes autour des délicieuses plantes sauvages, les indispensables médicinales de nos jardins, des précieuses plantes à huiles essentielles...

Les trésors botaniques à portée de nos mains, ne demandent qu'à être partagés.

Voies d'expression et de médiation, ils permettent d'apprendre en s'amusant, de s'émouvoir en rêvant, de comprendre le vivant autrement !

Au bonheur de se retrouver bientôt au jardin !

Association Si l'on sème – La ferme du Regardin – 360, chemin du Regardin – Le Mottier – facebook@lafermeduregardin – <https://swannlup.wixsite.com/la-ferme-du-regardin> silonseme@orange.fr – 06 68 36 22 70 -

Association Pa & Tate

Après une attente plus que raisonnable, nous avons pu retrouver notre fête de la patate, samedi 27 août 2022 au stade au Mottier !

Toujours prête à s'adapter aux aléas sanitaires, météorologiques voir même parfois humains : l'association a cette année, opté pour organiser une fête sur toute la journée du samedi. Au programme, défilés de vélos fleuris, foire sur le stade, snack, animations, repas aligot et bal populaire !



Ce sont les enfants de l'école du Mottier qui ont inauguré la journée ensoleillée de ce dernier samedi du mois d'août, en défilant fièrement sur leurs vélos, décorés pour l'occasion. Un grand merci aux enfants et aux parents pour leur participation!



Nouveau cette année : les pompiers de la Frette ont présenté leur métier et réalisé une démonstration de désincarcération. De quoi prendre conscience de l'importance de la prudence sur la route et

de notre besoin des pompiers. Toujours dans les nouveautés, cette année sur le champ de foire, une mini ferme pédagogique a émerveillé les enfants et ravis les parents. Mais aussi et surtout nos producteurs de patates Mottierôts qui ont vu leur stock rapidement dévalisé!

Le champ était bien rempli avec plus d'une vingtaine d'exposants : des habitués qu'on attendait avec impatience et des nouveaux qu'on est content de découvrir.

Du côté du stand d'expo : des patates mais pas que ! Cette année des plantes, des moulins à café et des mécanos sont venus enrichir l'expo.

Nous n'avons pas boudé le plaisir de retrouver le fameux arrachage de patates : cheval, mule ou âne, à chacun sa méthode pour ramasser nos pommes de terre préférées.

Tout comme nous nous régalaons encore et toujours et avec le Twirling bâton, danse country, jeux pour les enfants, snack ou repas aligot : tous les ingrédients nécessaires pour ensuite profiter de cette belle soirée d'été et renouer avec la convivialité qui nous manquait tant !

Un grand merci à tous, à nos bénévoles, aux partenaires et à tous ceux qui font de cette fête une belle réussite !



RDV en 2023 pour la 20ème édition

Une pensée plus qu'émue pour nos bénévoles, nos amis, nos copains qui s'en sont allés un peu plus loin que ce que notre perception le permet. Un merci plus qu'immense pour ce que vous

avez apporté à l'association, au village et à chacun d'entre nous.



Nos commerçants - Nos services

Le potager de Dantonnière

L'activité maraîchère du potager de Dantonnière suit son cours. Cette année nous avons eu entre 10 et 15 familles adhérentes aux paniers, une livraison hebdomadaire de légumes et fruits pour deux restaurants gastronomiques (L'éclosion-Badinières et l'Hôtel de France) et la vente de fruits et légumes au marché des Bonnevaux le jeudi entre 16h et 19h.

L'exploitation est déjà en partie certifiée en agriculture biologique (fruits principalement) et rentre en deuxième année de conversion biologique pour les légumes. L'ensemble du jardin est conduit selon les principes du

maraîchage sol vivant (aucun travail du sol, apport de matières organiques végétales et animales en surface) et de l'agroforesterie



(association de légumes et d'arbres fruitiers). La majorité des espèces cultivées sont des variétés anciennes au goût et à la teneur en nutriments et vitamines élevés.

L'année prochaine, nous nous investirons à 100 % dans l'activité agricole et nous allons étoffer l'offre notamment avec la proposition d'une gamme de fruits (framboises, cassis, groseilles à maquereaux, prunes, pêches, cerises, pommes, poires, nashis, figues).

NOUVEAUTE !

A partir de début avril 2023 et jusqu'à janvier-février 2024, il sera proposé un étal de légumes en VENTE DIRECTE (comme un marché) ET une distribution de paniers de légumes tous les vendredis sur le parking de la mairie du Mottier de 16h à 19h avec :

- Les classiques : Petit panier : 4 kg : 13€ / Grand panier : 6 kg : 18€
- Sur demande : Plus petit ou plus grand (3 kg / 8 Kg / 10 kg)

Le GAEC de la CIME



GAEC DE LA CIME
Fromages fermiers
de vaches

VENTE À LA FERME :
TOUS LES VENDREDIS DE 9H À
12H ET DE 15H À 19H

Fromages blancs, frais et secs, épicés, yaourts

115 Chemin du Mollaret - 38260 Le Mottier -

06.08.00.51.52



GAEC DE LA CIME

François Prudhomme, Christèle Prudhomme,
Gilles Martin, Martine et Denis Clapeyron
38260 Le Mottier



Cabinet médical

Voilà maintenant trois ans que nous sommes venus nous installer au Mottier. Et depuis le village a évolué, tout comme notre cabinet.

Nous accueillons de nouveau cet hiver un interne de première année de médecine générale. Ne pensez pas qu'elle nous remplacera pendant nos vacances ni nos absences. Nous avons ce rôle de médecin enseignant, qui nous tient cœur depuis plusieurs années, mais que nous n'avons pu concrétiser qu'après notre installation. Nous remercions énormément les patients qui nous accompagnent pendant ce temps d'échange d'enseignement, par leur patience leur compréhension et leur sollicitude, envers ce jeune médecin qui s'installera dans trois ans.

Il a fallu prendre une décision pour organiser les temps de vaccination au cabinet. En effet chaque nouvelle vague de rappels de vaccination anti-covid, sollicite les temps des médecins généralistes ou des pharmacies, depuis la fermeture du centre de vaccination. Nous avons mis en place une consultation de vaccinations Covid et grippe, en association avec le cabinet d'infirmières de St-Hilaire de la Côte : Stéphanie Constantin et Audrey Fuchs, les jeudi matin,

jusqu'à la fin de la période hivernale. **Tous les patients qui le souhaitent, peuvent prendre rendez-vous avec Valérie la secrétaire.**

Nous vous rappelons qu'il est conseillé d'appeler le matin pour les demandes de rendez-vous, les papiers administratifs, les conseils, des demandes urgentes et non urgentes, car Valérie n'est présente que le matin de 9h à 13 heures.

Les appels de l'après-midi doivent être réservés aux seuls cas urgents, car le médecin essaie de répondre entre deux temps de consultations,

Nous tenions à remercier l'équipe municipale de leur disponibilité et leur écoute.

Prenez soin de vous tous, passez de bonnes fêtes, une bonne année, vivez pour vous et vos proches, faites vous plaisir et le reste suivra.

Les Dr BANCHET et ZAMI, Valérie



La Boucherie du Mottier et son Fournil

"Une très belle année s'achève, une autre commence.

Nous tenons à vous remercier sincèrement de votre fidélité et de votre soutien.

Notre équipe continue de s'agrandir, et grâce aux bonnes idées et à la passion de tous, nous pouvons vous proposer des nouveautés toujours plus nombreuses, afin de surprendre vos papilles....

Merci à tous de nous permettre de continuer notre belle aventure !

À très bientôt

Sophie et Julien »



Salon de coiffure

